

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 JUILLET

A LA CHAMBRE

DEUX INTERPELLATIONS

En voici deux à la clef, pour l'ouverture des débats de cette semaine, la dernière dit-on de la session.

M. Cluseret, au titre d'ex-général de la Commune... serait résolu à interpeller le ministre de la guerre sur la promotion du secrétaire général de la présidence au grade de général de division.

Désolés de cette colère, craignant un tumulte et redoutant les invectives radicales, les députés opportunistes cajolaient l'ancien général de la Commune.

— Eh ! quoi, lui disait-on, vous allez provoquer un scandale ? Calmez-vous ! Le général Brugère quittera l'Élysée, il sera désigné prochainement pour le commandement effectif d'une division. N'interpellez pas, de grâce ! n'interpellez pas.

M. Cluseret remuait sa barbe blanche, et, branlant la tête, murmurait, au grand désespoir de M. Reinach et de M. Tricoche :

— C'est un scandale !

Néanmoins, M. Floquet a fait aussi des efforts auprès du député révolutionnaire qui a consenti à retarder tout au moins le dépôt de la demande d'interpellation.

La seconde interpellation, due à l'initiative de M. Laur, pourra causer également quelque scandale. La majorité n'a pu l'étouffer facilement, car un député du Finistère est monté à la tribune pour déclarer que puisqu'elle était soulevée, il fallait la discuter.

Il s'agit de l'accapement de l'industrie sardinière. Un syndicat anglais a acheté une centaine d'usines sur les côtes de la Bretagne et de la Vendée. Ces usines prospéraient plus ou moins. Les propriétaires ont été enchantés de les céder à bon prix. Un député de la Bretagne évaluait leur valeur à 5 ou 6 millions. Le syndicat a constitué une société anonyme, avec siège social à Londres ; la présidence en a été donnée à un ancien ministre républicain. Et on a émis des actions pour une somme qui élève avec l'apport des fondateurs le capital social à plus de vingt millions !... Les débats promettent certaines révélations de ce genre qui édifieront le public.

AMENDEMENT TERRIER

Tandis que ces menées avaient lieu, le désordre régnait dans la salle des séances, non que les députés fussent tentés de se quereller, mais seulement parce que la discussion des quatre contributions prenait une tournure bizarre.

Sur l'article 4 du projet, M. Terrier est venu défendre un amendement établissant la base de l'impôt sur la quotité, non sur la répartition. Cet amendement n'est autre que l'article 8 primitif du projet de M. Rouvier, qui n'a pas été admis par la Commission.

Devant l'hostilité de celle-ci, M. Rouvier avait cédé et avait accepté la base de l'impôt de répartition ; mais devant la Chambre, le ministre des finances, hésitant entre son ancien projet repris par M. Terrier et celui de la Commission, n'a pas voulu se prononcer.

La Chambre a hésité et finalement, n'y comprenant plus rien, a adopté l'amendement de M. Terrier par 286 voix contre 246.

La Commission, désolée, a demandé une demi-heure de réflexion pour transformer son projet d'impôt de répartition en celui d'impôt de quotité, ce qui lui a été bénévolement accordé par la Chambre.

LE DUC D'ORLÉANS à l'hôpital français de Londres

Le 7 juillet, le prince de Galles est venu rendre visite au duc d'Orléans, et ne le trouvant pas *at home*, lui écrivit quelques lignes pour se plaindre aimablement de ne pas le voir souvent et pour l'inviter à une garden-party à Marlborough-House. Le duc d'Orléans a répondu aussitôt, en acceptant l'invitation ; puis il a écrit à la reine Victoria, à Windsor, pour lui demander audience.

Jeudi, le Prince a eu une journée entièrement consacrée à la France. Il a visité le nouveau et l'ancien hôpital français et la French Exposition.

Le nouvel hôpital, qu'on a inauguré il y a quelques jours à peine, et où les malades ne sont pas encore installés, est un bâtiment construit selon toutes les règles de l'hygiène, dans Shaftesbury avenue. C'est là que le duc d'Orléans s'est rendu en premier lieu. Il était accompagné du comte G. Costa de Beauregard et de M. Barrière, son secrétaire. Il a été reçu par le docteur Vintras, chirurgien en chef de l'hôpital français, le docteur Kayser, MM. Buffet et Vendenbrande, membres du comité, et le secrétaire, M. Sorel.

Le Prince a voulu se rendre compte de toute l'installation, jusque dans ses moindres détails. L'hôpital français est maintenant le plus bel hôpital de Londres.

De là, le Prince s'est rendu à l'ancien hôpital étroit, humide, sombre, où les malades sont encore pour peu de jours. Le Prince a voulu leur rendre visite, leur parlant avec intérêt. En sortant, il a signé sur le registre des visiteurs et a remis aux administrateurs la somme de cinq cents francs en souvenir de sa visite.

Enfin, le duc d'Orléans s'est rendu à l'Exposition française qui, en ce moment, attire tout Londres. Il a été tout droit au groupe de l'Armée de la Loire, du sculpteur Croisy. On sait que ce groupe en bronze, fondu par la maison Susse frères, est offert à M^{re} le duc d'Orléans par une sorte de souscription nationale. 6,000 Français ont concouru à cette souscription, dont le registre est déposé à Portman-Square.

Le prince de Galles, qui a visité l'Exposition en détail, il y a quelques jours, a beaucoup admiré ce groupe, d'une très belle allure, rappelant la défense suprême de la France, avec les différents uniformes qui ont concouru à la formation de l'armée de la Loire : soldats de ligne, marins, chasseurs, mobiles et zouaves pontificaux. Un délégué de la maison Susse a présenté le bronze au Prince, qui lui a exprimé tout le plaisir qu'il en éprouvait.

INFORMATIONS

LA JOURNÉE DU 14 JUILLET A PARIS

Grande animation dans la soirée dans tous les quartiers, où de nombreux bals étaient organisés.

Les danses se sont prolongées jusqu'à 5 heures du matin.

Une foule énorme s'était portée sur tous les points où des feux d'artifice étaient tirés, notamment au Champ-de-Mars, où une fête de nuit magnifique avait lieu.

On signale plusieurs accidents : une dame a été blessée à la jambe par un petit canon d'enfant qui a fait explosion ; un individu se trouvant dans un établissement de tir a reçu une balle dans le menton ; son état est très grave. Deux personnes passant dans la rue ont été légèrement blessées par un individu qui de sa fenêtre tirait des coups de revolver ; un individu qui maniait un revolver a blessé un de ses amis au bas-ventre ; un autre a eu la main mutilée par un pistolet qui a éclaté.

Au retour de la revue, un individu, posté dans la rue Marigny, a tiré un coup de feu sur la voiture de M. Carnot. Il a été arrêté aussitôt par les agents. L'examen a démontré que cet individu, nommé Martial Jacob, était un aliéné. D'ailleurs, le revolver n'était chargé qu'à blanc.

Les journaux constatent que c'est un accident sans importance.

Les journaux sont unanimes à constater que la revue de Longchamps a été une des plus brillantes auxquelles on ait assisté depuis longtemps. Rarement les mouvements des troupes ont été exécutés avec plus d'entrain et de précision.

La cadence de l'infanterie est devenue plus accélérée, sa marche plus assurée.

La tenue de l'artillerie, irréprochable, semble avoir atteint la perfection.

La cavalerie va toujours progressant ; ses évolutions au galop sont jugées parfaites. Quant à la tenue de l'armée territoriale, elle a été trouvée excellente.

Le *Gaulois* raconte l'entretien qu'il a eu, à l'issue de la revue, avec un attaché militaire d'une grande puissance qui avait assisté à la revue de Longchamps.

Celui-ci constate que notre infanterie a excité l'admiration par la façon dont elle a manœuvré généralement et la précision avec laquelle elle a défilé ; ses conversions ont été très bien exécutées.

L'artillerie s'est fait remarquer comme précédemment par le bon alignement de ses batteries.

Notre armée territoriale, à en juger par les échantillons qui ont défilé, constitue une armée de seconde ligne décidée et résistante.

A l'issue de la revue, M. Carnot a adressé à M. de Freycinet une lettre témoignant toute sa satisfaction pour la revue du 14 juillet.

ARRESTATION D'UN DÉPUTÉ

Les anciens membres de la Ligue des Patriotes se sont rendus avant-hier matin devant la statue de Strasbourg, sous la conduite de MM. Laguerre, Mermeix, Paulin Méry et plusieurs autres personnages boulangistes.

Malgré la défense faite par l'inspecteur de police Gaillot, M. Paulin Méry ayant voulu prendre la parole a été mis en état d'arrestation et conduit au poste de la rue d'Anjon.

LE GÉNÉRAL BRUGÈRE

Parmi les promotions de généraux de division faites à l'occasion du 14 juillet, se trouve celle du général Brugère, chef du secrétariat de M. le Président de la République.

Les journaux apprécient très sévèrement cette élévation en grade. La note générale de la presse est donnée par le *Radical*, qui s'exprime ainsi :

« Ce n'est pas sans un pénible étonnement que nous avons appris que M. Brugère, chef du secrétariat de M. le Président de la République, était élevé au grade de général de division et que la nomination serait insérée aujourd'hui à l'*Officiel*.

» On peut admettre, si l'on veut, que M. Brugère a été et est encore un excellent secrétaire, mais cela ne justifie pas sa nomination.

» M. Brugère a été nommé général de brigade le 11 janvier 1887. Depuis lors il n'a commandé — effectivement — aucune brigade. Nous disons effectivement, car si l'on nous objectait qu'il a été placé à la tête d'une brigade, nous répondrions qu'il ne l'a été qu'en écritures, car il n'est jamais sorti de l'Élysée. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 juillet 1890.

Les deux jours de fête semblent avoir profité à l'essor de nos rentes. Le 3 0/0 gagne 21 centimes à 91.51. Le 4 1/2 0/0 est très ferme à 106.90.

Le Crédit Foncier s'avance à 4,228, il fait preuve d'une excellente allure et de gros achats s'effectuent à ce cours. La Banque de Paris qui progresse à 848 est dans le même cas. L'émission des obligations de la Daïra qui aura lieu le 18 courant à ses guichets donne une plus-value nouvelle à cet établissement. La comparaison, en effet, de cette nouvelle valeur avec les anciennes d'Égypte, l'Unifiée, par exemple, montre que la sécurité n'est pas la même pour l'Unifiée que pour la Daïra ; celle-ci a un gage immobilier d'une très grande valeur avec des revenus qui lui sont propres ; l'Unifiée n'a pas de garanties de même nature, elle n'a des droits sur les revenus qui sont concédés à l'administration de la Dette publique d'Égypte qu'après prélèvement du montant nécessaire au service des Dettes 3 0/0 et 3 1/2 0/0. Les obligations de la Daïra, au contraire, bénéficient ferme et sans restriction des gages accordés à l'origine à cette Dette qui a toujours eu une situation particulière dans la série des finances égyptiennes.

La Banque d'Escompte est ferme à 515, le Crédit Lyonnais recherché à 743. La Société Générale à 480 est toute prête à gagner le pair dès que la situation du marché le permettra.

Rien à dire des Dépôts et Comptes Courants sinon qu'ils sont très fermes à 600.

La Banque Nationale du Brésil fait 390, coupon de 11.33 détaché.

Nous apprenons que le Cartel qui avait été signé entre les fabricants de fer autrichiens pour le maintien du prix du métal vient d'être renouvelé pour une nouvelle période de trois ans. L'Alpine en profite et s'échange facilement à 213.75.
L'obligation des Chemins Economiques font 412.

La température

Marseille, 15 juillet.

La journée d'hier et la nuit qui l'avait précédée ont été marquées par une bourrasque épouvantable qui ne s'est calmée que dans l'après-midi.

En mer, le temps était affreux et les courriers, au départ comme à l'arrivée, ont subi des retards considérables.

La journée ne s'est pas passée sans accidents, et dans la matinée, des hommes qui avaient en l'imprudence de s'aventurer sur la côte dans un petit bateau ont été entraînés au large où ils ont été engloutis sans qu'il ait été possible de leur porter secours.

A la Ciotat, le vent a tout saccagé et causé de grands dommages.

Les rafales ont éclaté en tempête entre minuit et trois heures du matin. C'est dans cet intervalle que les arbres ont été hachés, tortus, déracinés. Les terres sont couvertes de fruits arrachés par la violence du vent qui a même balayé et projeté à grande distance des plants de melons avec leurs fruits. Les arbres des boulevards et du quai n'ont pas été épargnés non plus ; le sol est jonché de branches et de feuilles.

A Toulon, même tempête et même dégâts.

A la Seyne, une marchande de berlingots a été enlevée avec sa barque, sur le quai, et jetée dans la mer ; on est parvenu à la sauver.

Une dépêche de Carpentras annonce que la tempête a tout saccagé dans la campagne.

Vienne, 15 juillet.

Les nouvelles reçues du Tyrol et de la Haute Autriche sont surprenantes. La neige est tombée partout en abondance. Innsbruck, Gastein et d'autres villes d'eaux présentent le même aspect que pendant un hiver rigoureux. Le service sur le Brenner et l'Arberg a été interrompu à cause de l'amoncellement des neiges. En outre, les rivières grossissent et l'on craint partout des inondations.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le nouveau receveur particulier des finances DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

M. Varnier (François-Alfred), receveur particulier des finances de 2^e classe à Remiremont (Vosges), a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Saumur, 1^{re} classe, en remplacement de M. Abellard, dont la démission a été acceptée.

M. Peton, docteur-médecin, conseiller municipal, membre du bureau d'administration des collèges de garçons et de filles de Saumur,

délégué cantonal, inspecteur médical des écoles, membre de la ligue de l'enseignement, est nommé officier d'académie.

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du SAMEDI 19 juillet, de 8 heures 1/2 à 9 heures 1/2.

Programme

1. *Le Grand Veneur*, allégo G. FEBVRE.
2. *Le Pré aux Clercs*, ouverture HÉROLD.
3. *Sur le Bosphore*, sérénade orientale COUARD.
4. *Santiago*, valse CORBIN.
5. *La Mascotte*, mosaïque AUDRAN.

Le Chef de musique,
V. GOUBEAULT.

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Résultats de la loterie organisée par la Société de secours aux blessés militaires, la Croix-Rouge :

Le lot de 42,000 fr., étoile en brillants, a été gagné par le n° 17,762.

Le lot de 8,000 fr., broche en brillants, a été gagné par le n° 8,463.

Le lot de 5,000 fr., boucles d'oreilles en brillants, a été gagné par le n° 4,357.

La Société française de secours aux blessés militaires, que préside M. le maréchal de MacMahon, vient de prélever sur le bénéfice de sa loterie, une somme de 17,000 fr., qu'elle répartit, tant en argent qu'en nature, entre les hôpitaux du Tonkin, de la Cochinchine, du Sénégal et du Dahoméy.

ANGERS. — Le 14 juillet. — La fête dite nationale s'est passée sans incident à Angers, sauf cependant l'affaire tragique que nous racontons plus loin.

Ce qu'il est parti de gens à la campagne, dit l'*Anjou*, c'est inimaginable ! Nous le comprenons, d'ailleurs, étant donné surtout le temps magnifique qu'il faisait.

Rien de bien particulier à noter à Angers, si ce n'est la revue du matin, très intéressante, comme les années précédentes, et, le soir, la fête vénitienne sur la Maine.

Il faut aussi accorder une mention spéciale au feu d'artifice, tiré par M. Grolleau, et qui a été particulièrement réussi. La grande pièce du centre : *Patrie*, a été, entre toutes, très remarquée.

Le drame de la place Cupif. — Lundi soir, vers onze heures, une dispute a éclaté, sur la place Loricard, entre des cavaliers du 1^{er} cuirassiers et des soldats du 435^e de ligne.

Des gros mots on en est venu bientôt aux coups, et, dans la bataille, un fantassin resté inconnu a frappé de sa baïonnette un nommé Lefranc, soldat au 3^e escadron de cuirassiers.

Atteint en pleine poitrine, Lefranc s'affaissa presque aussitôt.

Un médecin militaire, qui se trouvait sur les lieux, ne put que constater le décès du malheureux soldat.

A minuit moins un quart, la voiture des ambulances du 4^e cuirassiers emportait à la caserne le cadavre, qui a été transporté hier matin à l'amphithéâtre de l'École de médecine pour y être soumis à l'autopsie.

Un soldat du 135^e a été mis en cellule ; mais on ne peut affirmer qu'il soit l'auteur malheureux de ce meurtre involontaire, triste suite d'une journée de licence.

Lancement d'un ballon. — Le ballon parti, dimanche soir, du Champ-de-Mars est tombé à 8 heures 45 à Sainte-Colombes, près de La Flèche.

Aucun incident à signaler.

Ascension, voyage et descente se sont opérés dans les meilleures conditions.

Le ballon était monté par l'aéronaute M. Carton, M^{me} Carton et M. Georges Dubois.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« L'enthousiasme gongorisant du *Patriote* nous force à nous occuper de la fête du 14 juillet plus que nous ne voudrions. Il faut rétablir la vérité.

« A l'exception du faubourg Saint-Michel, les rues d'Angers ont été à peu près sans drapeaux. On n'en a guère vu qu'aux édifices publics, à la fenêtre de quelques malheureux fonctionnaires, qui se croyaient obligés de faire du zèle, et à la devanture de quelques cabarets et cafés, pas tous. Les illuminations étaient plus rares encore, sauf les lanternes et verres de couleurs que paient les contribuables. Oh ! ceux-là ne sont pas épargnés ! »

Le même journal ajoute :

« Le *Patriote*, rendant compte du banquet républicain-maçonnique, auquel il assistait, se plaint de n'avoir pas eu de quoi manger.

« Par une légèreté inexplicable et injustifiable, dit-il, Vatel a distribué à 300 personnes le menu de 150. Vous voyez cela d'ici. » Ajoutez à cette pénurie, l'imperfection du service poussé à un degré encore inconnu de nos jours. »

« Il faut croire ou que le *Patriote* était bien famélique, ou que le banquet était bien l'image exacte de la République : beaucoup de convives et peu de beurre dans l'assiette.

« Et cependant, il y a eu de longs discours du préfet et du maire. De quoi se plaint le *Patriote* vraiment ? »

TOURS. — Le *Journal d'Indre-et-Loire* termine ainsi son compte-rendu de la fête du 14 juillet :

« Il est à remarquer que, depuis quelques années, la fête du 14 juillet perd de plus en plus tout caractère politique. On va, on vient, l'on regarde en curieux, on s'amuse, on rit, on profite des spectacles sans enthousiasme, avec la plus parfaite indifférence.

« On aurait pu faire dans toute la ville de Tours des kilomètres et des kilomètres sans trouver un drapeau.

« On remarquait cependant, dans certaines rues, deux ou trois lanternes. On nous a dit que c'étaient des victimes du 2 Décembre, qui manifestaient ainsi leur reconnaissance pour les 365 fr. qu'on leur sert !... »

« Pas un cri de « Vive la République ! » pas le moindre chant de la *Marseillaise*. Sous ce rapport, ça été grotesque.... »

LE FIL ROUGE

On écrit au *Journal d'Indre-et-Loire* :

« On nous dit souvent que le succès d'un examen n'a tenu qu'à un fil ! C'est une métaphore. Depuis les derniers examens de jeunes filles pour l'obtention des brevets supérieurs, c'est devenu, paraît-il, une réalité.

« Les jeunes élèves de ces écoles normales — que par dérision sans doute on a coutume d'appeler supérieures — se servent, pour réussir dans leurs examens et remporter leur brevet sans coup férir, d'un moyen fort ingénieux que, si vous voulez bien, nous allons expliquer.

« Dans ces sortes de concours, les noms des candidates étant cachés soigneusement aux examinateurs, il fallait trouver un signe caractéristique qui pût permettre de reconnaître, à vue de nez, les devoirs des élèves laïques et obligatoires.

« Les élèves de l'école normale font leurs coutures en fil rouge ; et elles sont reçues ; mais qu'on ne s'avise pas d'employer du fil blanc ; vous seriez refusée, Mademoiselle. C'est, dit-on, ce qui est arrivé à l'une d'entre vous, il y a huit jours, qui, par inadvertance, n'avait pas employé le fil obligatoire.

« L'an prochain, les jeunes filles qui n'ont pas eu l'honneur d'être élevées dans les lycées ou les écoles normales, feront bien, pour donner le change à leurs examinateurs, de coudre leurs reprises en fil rouge ; car sans cela toutes leurs espérances de succès pourraient bien être cousues... de fil blanc. »

M. Saint-Loubert fils, conseiller municipal et propriétaire à l'Île-Bouchard, a, en ce moment, un cep de vigne situé dans la commune de Cravant, qui a des raisins arrivés à maturité.

Les grappes, d'une longueur de 42 à 45 centimètres, sont garnies de grains de la grosseur de bonnes noisettes.

Le fait est assez rare pour mériter d'être signalé.

LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

XIII. — EN WAGON

Le surlendemain, dans la matinée, deux voyageurs montaient, à la station de Macon, dans une voiture du train de Paris à Genève. Ces voyageurs, simplement mais convenablement vêtus, et dont l'un se distinguait par une magnifique barbe blonde, ne devaient pas aller bien loin, car tout leur bagage consistait en une mince valise de cuir qu'ils avaient glissée sous la banquette.

Aussitôt qu'ils furent installés, ils regardèrent qui le hasard leur donnait pour compagnons de route. Dans le compartiment où ils venaient de prendre place, il n'y avait qu'un autre voyageur, qui, renfoncé dans son coin, semblait à moitié endormi.

Le docteur Jean (car c'était lui qui, après avoir quitté ostensiblement Saint-Siméon, y revenait en secret avec Robillard) semblait trop absorbé par ses propres affaires pour accor-

der beaucoup d'attention à ce voyageur : mais son aide, qui n'avait pas les mêmes motifs de distraction, se mit à observer l'inconnu.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, assez petit et fort obèse, dont les favoris roux et tombants trahissaient une origine britannique. Il avait aussi un habillement complet, d'étoffe et de coupe anglaises, qui ne pouvait laisser aucun doute sur sa nationalité. Le bras passé dans une des bretelles en passementerie qui pendaient à la paroi du wagon, il s'abandonnait au mouvement du train. Il avait les yeux à demi-clos ; son visage était bouffi, enflammé ; et s'il ne dormait pas complètement, du moins ses sens devaient être fort appesantis.

— Hum ! dit Robillard bas à son maître, voilà l'inévitable Anglais que l'on rencontre sur toutes les routes de la Suisse... Mais du diable si celui-ci n'a pas fêté, à une des dernières stations, l'excellent vin de France !

— C'est possible répliqua le docteur de même : néanmoins, on dirait aussi qu'il est sous le coup d'une congestion cérébrale, et si j'osais... Bah ! je n'ai pas à offrir mes services, qui pourraient être mal accueillis, surtout par un ivrogne... Parlons plutôt de ce qui nous

regarde... Vous savez, Robillard, que, si je vous amène avec moi, c'est que je vais avoir besoin de toute votre activité, de toute votre intelligence ?

— C'est bon, maître : où vous commanderez d'aller, on ira, fût-ce au diable !... Vous me direz ce que j'ai à faire, et cela se fera.

— Oui, on peut toujours compter sur vous, mon fidèle Robillard, et je vous chargerai... Mais, s'interrompt le docteur Jean, en regardant l'inconnu, qu'a donc ce pauvre Anglais ?

Un cahot de wagon venait, en effet, de secouer si rudement le voyageur qu'il était tombé à demi sur le siège capitonné. Il avait la face convulsée, de couleur cramoisie, et poussait des gémissements auxquels se mêlaient des paroles inarticulées.

Le docteur, avec l'instinct professionnel, se pencha vers lui, autant pour le soutenir que pour lui tâter le pouls ; au bout de quelques secondes d'examen, il dit précipitamment :

— Je m'en doutais... c'est une apoplexie déterminée par la chaleur ou peut-être par l'ivresse... Diable ! la congestion a l'air de marcher au galop.

— Que ferons-nous, maître ? demanda Robillard.

— J'ai ma trousse sur moi, et je vais pratiquer une saignée... C'est peut-être risquer beaucoup... Mais, si nous n'agissons, cet homme est perdu sans ressources... aidez-moi.

— Voilà, Monsieur.

Les préparatifs de l'opération furent bientôt achevés. Le docteur tira sa trousse, muni de lancettes et d'autres instruments de chirurgie ; Robillard, qui paraissait lui-même suffisamment expert dans les choses de ce genre, déchira un mouchoir pour en faire des bandes. Un bourrelet en caoutchouc que l'on éventa devait servir à recevoir le sang.

Avec un bistouri, on fendit dextrement la manche et la chemise de l'Anglais ; et on lui mit le bras à nu jusqu'au-dessus du coude ; puis, pendant que l'aide maintenait le membre dans la position nécessaire, le docteur ouvrit largement la veine.

A mesure que le sang s'échappait, un changement visible s'opérait dans le malade. La face, de rouge foncé qu'elle était, revenait à sa couleur naturelle. La bouffissure disparaissait ; l'œil commençait à devenir clair et intelligent. Aucun de ces symptômes rassurants n'échappait au docteur, qui ne cessait d'avoir le doigt sur le pouls du malade.

FAITS DIVERS

UN AÉROLITHE

Le 4 juillet, vers trois heures du soir, un bruit sourd, semblable à l'explosion d'une mine, répété deux ou trois fois et suivi d'un roulement pareil à celui d'une machine à battre, a été entendu dans tout le canton d'Argentré (Ille-et-Vilaine), à la grande frayeur des habitants.

Ce bruit insolite provenait de l'explosion d'un aéro-lithe, dont deux morceaux ont été recueillis.

L'un des morceaux a l'aspect d'un galet de couleur grise et pèse 1 kilog. 480 ; on peut voir, par une section récente, que cette pierre n'est qu'une partie d'un bloc ; sur le plan de cette section on voit de petits points métalliques ; cette pierre a de plus une odeur de soufre assez sensible.

Un second fragment a été recueilli à Montmartin, commune de Saint-Germain-du-Pinel, à deux ou trois kilomètres du premier.

LES PETITS PRODIGES

Il y a une loi qui règle le travail des enfants dans les manufactures ; quand donc en fera-t-on une pour protéger contre les impresarii de tous genres les petits prodiges ?

Notez que les fatigues qu'on leur impose sont beaucoup plus nuisibles à leur santé que le labeur purement physique des usines.

On surmène leur cerveau jusqu'à la méningite inclusivement.

Le *Monde artiste* nous apprend qu'un chœur du maestro Carini va être exécuté par mille enfants.

D'après le *Ménestrel*, en Amérique, les exhibitions de petits virtuoses prodiges deviennent tellement fréquentes, que c'est à peine si à présent on y fait attention.

Aussi, le *manager* de miss Webb, pianiste américaine, âgée de huit ans, prévoyant l'indifférence du public, a-t-il en recours à un nouvel effet de mise en scène pour mettre sa pensionnaire en évidence.

Lors d'un récent concert à New-York, les auditeurs virent apparaître l'enfant tenant une superbe poupée dans ses bras.

Elle fit deux fois le tour de l'estrade ; puis, avec toutes sortes de petites manières, assit sa poupée dans un petit fauteuil, avant de grimper sur le tambourin du piano.

Dans l'esprit du *manager*, le public a dû se sentir intimement convaincu qu'il était en présence d'un « vrai » bébé, quittant subitement sa poupée pour aller tapoter une sonate de Beethoven.

Le public ne sera-t-il pas assez raisonnable, assez humain pour refuser désormais sa complicité à ce Massacre des Innocents ?

(Figaro.)

Mlle X... est appelé en témoignage à la police correctionnelle.

— Quel âge avez-vous ? mademoiselle, lui demande le président.

— Je compte vingt-cinq printemps, répond Mlle X... en minaudant.

— Alors, réplique le président, veuillez me dire combien vous n'en comptez pas ?

Entretien domestique.
Madame entre dans sa cuisine, et d'un air indigné :

— Comment, Baptiste, vous vous êtes laissé servir un si mauvais morceau de bœuf, il est plein d'os !

— Ah ! Madame, c'est vrai, mais aussi j'y ai ben dit, au boucher : si c'était pour moi, je l'prendrais pas !

Est-ce une coquille ?
Par *dérision* du ministre de l'Intérieur, M. Z... est nommé sous-préfet.

Bibliographie.

S'il est un ouvrage utile parmi tous ceux qui ont paru récemment c'est assurément l'*Annuaire de la Jeunesse*, par H. Vuibert.

Cet ouvrage, publié par MM. Norry et C^o, les éditeurs très connus de la rue des Ecoles, est le *vade-mecum* de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays, ce livre s'adresse aussi bien aux pères de famille qu'aux jeunes gens, nous y trouverons des renseignements précieux, toujours puisés aux meilleures sources.

Il est le tableau exacte de notre outillage scolaire, qui offre dans sa variété bien des ressources ignorées du plus grand nombre.

Cet annuaire est destiné, pensons-nous, à faire beaucoup de bien et son prix le met à la portée des classes peu aisées, celles qui ont le plus besoin de conseils et de direction, dans le choix si important d'une carrière.

Aussi l'*Annuaire de la Jeunesse* a sa place toute marquée aussi bien dans la bibliothèque du riche que sur la table du plus humble ; nous prédisons un grand et légitime succès à cette publication, et félicitons vivement l'auteur et les éditeurs.

L'ALMANACH-JOURNAL

Paraissant tous les mois

Soit maître du numéro de juillet :

Juillet. Calendrier. Nos quatrains sur le mot « blé ». Température. Le premier acte de la Révolution. Maximes de Saint Vincent de Paul. Deux martyrs chrétiens. L'amiral Bergasse Dupetit-Thouars. Le chant de l'oiseau. Les vieilles gloires de la France : le comte d'Harcourt. Le langage des pierres précieuses. La victoire de Denain. Un héros de treize ans. La peste de Marseille. Recettes. Devinettes du mois d'août. Devinants du mois de juillet.

ILLUSTRATION : 4 portraits : Saint Vincent de Paul, l'amiral Dupetit-Thouars, le comte d'Harcourt, le chevalier Roze ; cinq gravures diverses.

Abonnements : France, un an, 2 fr. — Un numéro : 10 cent.

PROPAGANDE. — Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un *sixième* GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 12 Juillet :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Silhouettes centennaires, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Explorations des dunes Sahariennes ; M. Camille Kœchlin ; Exécution du major Panitza ; Beaux-Arts : *Le Loto à l'école* ; la sortie de l'école des Beaux-Arts ; Scène parisiennes : Devant la caserne du quai d'Orsay ; Le monument de Pestalozzi ; La fête historique de Dieppe ; la mobilisation des escadres ; M. J. N. Rodriguez. — La mode dans le monde, par Ludka. — S. S. S., nouvelle, par Georges de Lys. — Bibliographie. — Chronique du sport. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Sofia : L'exécution du major Panitza. — Paris : La sortie de l'école des Beaux-Arts, rue Bonaparte. — Voyage d'exploration de M. Foureau dans le Sahara algérien. — Salon de 1890 : *Le Loto à l'école*. — Paris : A l'heure de la soupe devant la caserne du quai d'Orsay. — Dieppe : La cavalcade historique. — La mobilisation des escadres. — La mode en juillet 1890. — M. J. N. Rodriguez. — Échecs. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Sommaire du 15 juillet 1890

TEXTE. — Les Voisins, M. A. P. — Récentes idées cosmogoniques, M. Commelet. — Essai de restitution de la Vénus de Milo, M. V. Charlier-Tabur. — Le quoc-ngu et l'instruction publique en Indo-Chine, M. C. Colin. — Une table Renaissance, M. H. Nioug. — Le dessèchement des marais de Fos, M. Ch.-Er. Guignot. — L'album des chiens, nouvelle, M. Philippe Gerfaut. — Le maté, M. Daniel Bellet. — La science au jardin, M. René Leblanc.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

GOVERNEMENT ÉGYPTIEN

EMPRUNT DE LA DAIRA SANIEH 4 0/0
AU CAPITAL DE 182,484,000 FRANCS

Ayant exclusivement pour but la Conversion ou le Remboursement des titres de la Daira Sanieh.

Le Gouvernement Egyptien s'engage à ne pas rembourser le présent Emprunt avant le 15 octobre 1905, sauf l'amortissement prévu au décret du 6 juin.

Les coupons et les obligations remboursées sont affranchis de tout impôt, au profit du Gouvernement Egyptien. Intérêt 4 0/0 payable par semestres, les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Remboursement. — Les porteurs des titres actuels Daira, qui demanderont à être remboursés, le seront au taux de 85 0/0. Ils devront le faire savoir au plus tard le 28 juillet 1890, en déposant leurs titres à la Banque de Paris ; sinon, la conversion aura lieu de plein droit.

Le coupon échéant le 15 octobre 1890 sera payé sur les titres actuels à raison de 9 fr. 44 par titre de 500 fr.

Souscription publique pour la partie de l'emprunt non absorbée par la conversion.

Prix d'Emission : 500 francs

Jouissance du 15 octobre 1890, payables :

Fr. 50 en souscrivant ;

» 200 à la répartition du 29 juillet au 2 août 1890 ;

» 250 le 14 août 1890.

Faculté de libération, au moment de la répartition, moyennant bonification de F. 0.25. — On souscrit : Vendredi 18 Juillet : A la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris, et dans ses succursales de Bruxelles et de Genève, et à Londres, Berlin, Francfort et en Egypte.

La cote officielle sera demandée. — Déclaration faite au timbre le 2 juillet 1890.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 13 Juillet 1890.

Versements de 195 déposants (37 nouveaux), 46,659 fr. 96.

Remboursements, 28,737 fr. 35.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Eau-de-vie blanche pour fruits, préparée avec des alcools extra fins, conservant aux fruits toute la saveur et donnant une liqueur délicieuse.

Marmande 4 fr. 50 le litre.

Montpellier . . . 1 fr. 75 —

Armagnac 2 fr. —

Verre compris.

Demandez

LE PARFAIT GUIGNOLET

2 fr. 40 le litre et 2 fr. 25 par 6 litres.

PAR: BODET, propriétaire-gérant.

— Assez, Robillard, dit-il enfin.

Robillard s'empressa de jeter par la por-

tière le récipient qu'il avait à la main, au ris-

que de donner plus tard le soupçon d'un

crime à l'inspecteur de la voie. La saignée fut

recouverte d'un quadruple linge, qu'on assu-

jetit soigneusement, et on rabattit la manche

que l'on ferma avec des cordons. Tout cela fut

l'affaire de quelques minutes ; et l'opération

avait été conduite avec tant d'habileté, que,

malgré la vitesse du train, pas une goutte de

sang ne souillait le beau drap gris du wagon

de la Compagnie P.-L.-M.

L'étranger avait repris ses esprits, mais on

supposait que la faculté de parler ne lui était

pas revenue encore quand il dit d'une voix

bête, sans aucun accent britannique :

— Je vous remercie, Messieurs... Vous ven-

ez de me sauver la vie.

— Paix ! Monsieur, répliqua le docteur,

qui avait pris place en face de lui ; je vous en

conjure, ne vous pressez pas de parler...
Reposez-vous, calmez-vous... Vous nous re-

mercieriez plus tard.
L'inconnu fit un signe d'assentiment et de-

meura quelques instants immobile. Puis, on le

vit tâter et porter la main à ses poches, malgré

la gêne que devait lui causer la ligature de l'un de ses bras.

— Bon ! murmura Robillard en se pen-

chant à l'oreille de son maître, il s'assure si

nous ne sommes pas des pikpokets philanthro-

pes... J'espère qu'il aura retrouvé sur lui son

portefeuille et son porte-monnaie !

Quoi qu'il en fût des suppositions de Ro-

billard, l'Anglais ne tarda pas à se redresser

et dit en souriant :

— C'est fini ; je me sens tout à fait bien.

— Vous avez été vraiment en danger, répli-

qua le docteur Jean, et des secours immédiats

vous étaient nécessaires ; c'est ce qui m'a dé-

cidé à recourir aux grands moyens.

— Pour les avoir employés avec tant de

science et d'à-propos, il faut que vous soyez

médecin ?

— En effet, je suis le docteur Jean, de la Fa-

culté de Paris, et voici M. Robillard, mon aide.

— *Wery weel*... Eh bien ! moi, je suis M.

James Jobson, un gentleman fort connu à

Londres... et bien votre obligé, Messieurs.

En même temps, il donna une vigoureuse

poignée de main au docteur et à son aide.

La présentation ainsi faite, la conversation

continua sur un ton presque amical.

— La température est suffocante, reprit le

docteur ; et la chaleur, jointe à la fatigue du

voyage, a causé sans doute...

— La chaleur, répéta M. Jobson en riant,

et aussi le vin de Mâcon... Imaginez, Monsieur

le docteur, qu'à Londres je fais partie d'une

société de tempérance, dans laquelle on s'abs-

tient absolument de toute liqueur enivrante ;

je suis enfin ce qu'on appelle *teetotaller*... En

Angleterre, j'observe rigoureusement les ré-

glements de l'association et je ne bois que de

l'eau ou du thé. Mais ici, en France, je me

permets de petites infractions aux ordonnan-

ces du *teetotalisme*. Ainsi, tout à l'heure, en

passant à Mâcon, je ne sais quel démon m'a

poussé à demander au buffet la meilleure et la

plus vieille bouteille de vin que l'on pourrait

trouver... Du vrai nectar !... Mais sans doute

le ciel a voulu me punir de la violation de

mon vœu.

— Cette généreuse liqueur, répliqua le doc-

teur Jean à son tour, a eu d'autant plus d'ac-

tion sur vous que vous êtes habitué à ne boire

que de l'eau... Enfin tout est bien qui finit

bien... Mais vraiment, Monsieur Jobson, vous

parlez notre langue avec autant de facilité que

nous-mêmes ?

— C'est que mes affaires m'appellent sou-

vent en France... Et tenez, je suis en ce mo-

ment chargé d'une mission importante qui, si

elle réussit, doit me rapporter mille guinées.

— Mille guinées ! répéta Robillard à demi

voix ; fichtre ! voilà une jolie somme.

Mais déjà l'Anglais, qui avait obéi à l'entraî-

nement de la reconnaissance, se repentait de

s'être montré si communicatif.

— Bah ! chacun ses affaires ! reprit-il ; ah !

ça, Monsieur le docteur, poursuivit-il en tirant

de sa poche un porte-monnaie bien garni, je

vais être obligé de vous quitter à la prochaine

station, et il est temps que nous réglions nos

comptes... Vous m'avez donné des soins, vous

m'avez saigné ; que réclamez-vous pour vos

honoraires ?

Le docteur eut beaucoup de peine à faire

comprendre à l'Anglais qu'une pareille cure

sur la voie publique, dans un cas de force

majeure, n'exigeait aucun salaire. Comme

Jobson insistait, le train ralentit sa marche, et

un employé du chemin de fer annonça la sta-

tion de Saint-Siméon.

(A suivre.)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE **BELLE MAISON**

Entièrement restaurée
A Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, n^o 18.

COMPRENANT :
Au rez-de-chaussée, deux grands salons, petit salon, vaste vestibule, petite salle à manger, cuisine.
Au 1^{er} étage, six chambres.
Au 2^e étage, trois chambres et greniers.
Cour intérieure, écurie, remise. Grandes caves voûtées.
Eau de Loire et gaz.
Cette maison est d'un revenu de 2,000 fr.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire. (538)

AMEUBLEMENTS

En tous genres

H. Hardy

Fabricant à la Croix-Verte.

Spécialité de salles à manger et de chambres à coucher, vieux chêne sculpté et noyer ciré, de styles gothique, Louis XIII, Henri II.

Grand choix de meubles de salon, bureaux, bibliothèques, porte-chapeaux, coffres à bois, écrans, guéridons, glaces.

Chaises paille de couleur, canoës et cuir de Cordoue, sièges en bois courbé (fortes remises sur les prix du tarif).

Tous ces meubles sont garantis sur facture et à des prix défiant toute concurrence.

Découpage et travaux de sculpture à façon pour MM. les Entrepreneurs et Amateurs de la ville.

La Maison LAUNAY-MICOULLAU et PETIT demande de suite un apprenti.

A AFFERMER
POUR LE MOIS DE MARS 1891
La FERME de la MOUCHE
Située commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay.
Contenance : 30 hectares.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
REMISE ET ÉCURIE
Au Champ-de-Foire,
REMISE, ÉCURIE
Et Chambre au 1^{er}
Rue Haute-Saint-Pierre.
S'adresser à M. GIRARD, place de la Grise. (503)

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE
LIÉBIG
PRÉCIEUX POUR MÉNAGES
Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales
Hors concours depuis 1885
SE MÉFIER DES IMITATIONS
Exiger la signature du B^m J. v. LIÉBIG en creux bleu sur l'étiquette.
Se vend chez les Épiceries et Pharmaciens

CAVE A LOUER
Rue Haute-Saint-Pierre, 27.
S'adresser place Saint-Pierre, 2.

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assouplissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAM** PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CING MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Johns (Angleterre).
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Souls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES :
Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62
et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

A CÉDER DE SUITE
POUR CAUSE DE MALADIE
COMMERCE D'ÉPICERIE & Cirerie

Maison importante à Doué-la-Fontaine rue Foulon.
S'adresser à M. SEVENTE, à Doué-la-Fontaine. (574)

A Vendre ou à Louer
POUR NOËL PROCHAIN
UNE MAISON
Et dépendances
Sise Grand'Rue, n^o 12, occupée actuellement par le percepteur de Saint-Lambert-des-Loges.
S'adresser à M^e DENIEU, notaire à Allonnes. (340)

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1840
PLACE DE LA BULANGE, SAUMUR.
PILLET-BERSOULLE, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.
Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.
La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

Épicerie Parisienne
RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38
IMBERT ET FILS
HUILE D'OLIVE DE NICE
Qualité extra, le demi kilog, 1 fr. 20; — par 5 kilos, 1 fr. 40, et au-dessus de 20 kilos, 1 fr.
VINAIGRE D'ORLÉANS, pur vin, le litre, 0,70; — très vieux, 0,80.
EAU-DE-VIE BLANCHE, pour fruits, le litre, 1 fr. 50 et 2 fr.
KIRSCH et MARC de BOURGOGNE, 2 fr. et 2 fr. 50.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR
LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	9 41	10 12	1 13	
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Liniers-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 41	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars		11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort		3 58	4 30	8 42	4 40	5 20	11 40		
Saintes			6 24	11 52	6 22	7 53	2 22		
Bordeaux			9 52	4 18	9	11 13	4 54		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39			6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 13	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)				Mixte matin					
(arrivée)	10 22	7 45		11 25	3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34		3 12	5 39		10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39		3 16	5 43		11	7 11 53
Vivv	8 11	12 10			3 28	5 57			
Blou	8 20	12 19			3 36	6 6			
Vernantes	8 33	12 33			3 47	6 19			
Liniers-Bouton	8 46	12 45			3 58	6 31			
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44		
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12	
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5	
Paris	5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 12	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	5 9	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38	1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24	4 14	3 10	10 14	
Moncontour	8 56	6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33	10 40	5 22	12 17	

LIGNE D'ORLÉANS
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	11 55		8 25	8 55	12 7	3 10		7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 51	12 37	3 52		6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 58	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 22	7 46	11 13	1 11	4 20	5 53	6 58	10 24
— dt	3 26	7 52	11 16	1 15	4 31	5 56	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 50	8 20	11 35	1 38	5 1	6 43	7 39	10 50
Langeais	4 23	8 59	11 55	2 12	5 46	6 35	8 30	11 46
Tours ar.	5 2	9 42	12 33	2 51	6 35	7 14	9 52	11 48
Paris ar.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5 7

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

Certifié par l'imprimeur soussigné, LE MAIRE,